



## Construisons notre avenir!

Et aussi dans ce journal ...

**Le budget 2018** PAGE 3

**Le Projet de territoire** PAGE 6

**Ze Carte, la carte pour les jeunes** PAGE 10

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES

\*\*\*  
ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES • CRESPIAN • FONTANES • JUNAS • LECQUES  
MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE

## ÉDITO

« Les efforts de saine gestion et une vigilance de tous les instants ont permis de dégager des marges de manœuvre importantes. »

C'est le printemps et comme chaque année la saison est surtout propice au bilan de l'année écoulée et à celui du travail accompli par les élus et le personnel communautaire. Nous venons de voter très largement le budget qui s'inscrit dans la droite ligne des précédents. Les efforts de saine gestion et une vigilance de tous les instants ont permis de dégager des marges de manœuvre importantes. Nous allons pouvoir très sereinement investir cette année et poursuivre massivement notre désendettement. Qu'il me soit ici permis de rendre hommage aux élus communautaires et à l'ensemble des services, largement comptables de ces très bons résultats.

Très bons résultats qui permettent de poursuivre sans relâche une politique tournée vers le bien-être des habitants. Améliorer la qualité des services que nous vous rendons et protéger notre territoire reste bien évidemment notre priorité.

Ce territoire exige une attention toute particulière pour veiller à lui conserver une place de choix dans un ensemble plus vaste. A ce titre la mise en place très récente d'un Pôle d'équilibre Territorial et Rural, que j'ai l'opportunité de présider, va dans le bon sens. Il s'agit pour les territoires situés entre Nîmes et Montpellier de s'organiser pour éviter d'être irrémédiablement absorbés par l'une ou l'autre de ces deux métropoles. Ne nous y trompons pas cependant : ce nouveau dispositif ne signifie en aucun cas la disparition programmée des communes et des communautés de communes. Il est au contraire un outil à leur service et à celui de leurs habitants.

Le printemps, c'est aussi la saison touristique qui s'annonce et qui constitue un point fort de notre économie locale. Notez à ce sujet que l'Office de Tourisme du Pays de Sommières fait « peau neuve » et s'installe dans des locaux plus adaptés, plus confortables et mieux situés.

Votre avenir, notre unique préoccupation, mobilise toutes nos énergies.

Bonne lecture.



**Pierre Martinez**  
Président de la Communauté  
de communes du Pays de Sommières

## FINANCES

# LE BUDGET 2018



Le budget 2018 a été largement adopté par les élus communautaires. Préparé par Alain Théron, Vice-Président aux finances, après concertation avec le Président Pierre Martinez, les Vice-Présidents, les délégués et les services. Il est commenté par le Président et le Vice-Président dans une interview croisée.



Dans quel état d'esprit étiez-vous lors de cette préparation budgétaire ?

*Pierre Martinez* - J'étais confiant car rassuré par les bons résultats de l'exercice 2017. Un excédent global de presque 1,3 M€, ça compte pour une collectivité de notre taille. Pour y parvenir, des efforts importants ont été consentis par l'ensemble de nos services et de nos associations partenaires. Preuve en est, l'évolution des dépenses de personnel : sur la période récente (2014-2017), elles ont diminué de -0,75%. C'est considérable, et peu de collectivités y parviennent.

*Alain Théron* - J'étais assez prudent. Je suis évidemment satisfait que nous ayons rétabli nos grands équilibres financiers, et particulièrement que nous poursuivions notre désendettement. Ce qui permet d'envisager à nouveau la réalisation de grands projets. Mais nous restons vigilants : il faut absolument garder la maîtrise de nos dépenses. Car nous n'avons aucune visibilité sur l'évolution des dotations que nous versera l'Etat l'an prochain. Cette année, nous ne sommes pas concernés par les obligations imposées par l'Etat aux grandes collectivités. Mais demain ?

**Un budget est la traduction financière des orientations politiques. Quelles ont été les vôtres pour 2018 ?**

*Pierre Martinez* - Ma préoccupation est de conserver un service public de qualité, qu'il soit assuré par nos agents, ou par nos associations partenaires. 150 000 € de subventions en plus ont été inscrites pour les associations en prise à de grandes difficultés financières, consécutivement à la fin des contrats aidés : les Francas et les AFR (Association Familles Rurales) délégués sur l'enfance/jeunesse et les Bébisous, gérant la crèche de Villevieille. Je souhaite aussi clairement renforcer certains secteurs : le tourisme, la culture et notamment le réseau des bibliothèques, la communication. Sur le développement économique, nous privi-



légions les relations directes avec les entreprises ; des associations comme le COMIDER, Initiative Gard mais aussi la CCI nous accompagnent dans cette démarche et sont des partenaires précieux.

*Alain Théron* - Avec un budget 2018 en hausse par rapport à 2017 (+11,38%) et une volonté de ne pas augmenter les taux de nos impôts locaux, l'objectif était difficile à atteindre, mais nous y sommes parvenus. Par ailleurs, une nouvelle compétence est exercée par les intercommunalités comme la nôtre depuis janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette obligation nous a contraints à instaurer une nouvelle taxe, dont le produit a été voté en début d'année.

**Et du côté des travaux ?**

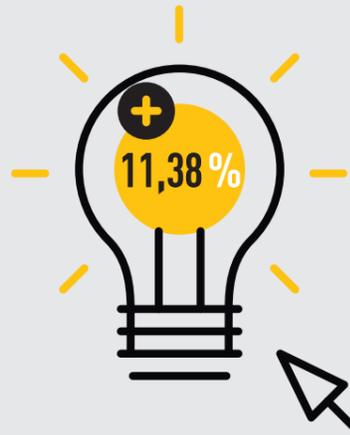
*Pierre Martinez* - C'est un des grands engagements de ce budget. Un restaurant scolaire va être construit à Combas, ainsi qu'une nouvelle déchetterie à Calvisson. L'extension du siège de la CCPS est en cours sur le site du parc d'activités de l'Arnède à

Sommières : une fois les services installés dans leurs nouveaux bureaux, nous économiserons les loyers des locaux actuels. C'est en tout 2,9 M€ qui seront consacrés aux investissements sur le budget général. Sont également prévus les travaux de rénovation dans les crèches, dans les centres de loisirs, une étude pour l'implantation d'un nouvel équipement scolaire au nord du territoire intercommunal...

*Alain Théron* - N'oublions pas la poursuite pour l'ensemble du parc immobilier scolaire des travaux d'accessibilité, de climatisation, de sécurisation, et le déménagement de l'Office de Tourisme à Sommières dans des locaux plus adaptés. Tous ces travaux se feront en mobilisant l'autofinancement devenu conséquent, les subventions (Europe, Etat, CAF) et grâce à la vente d'un terrain sur la commune de Villevieille.

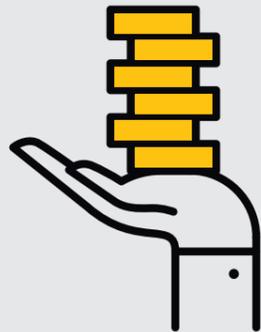
**BUDGET**

# Les 3 points clés du budget 2018



## UN BUDGET DYNAMIQUE

<b>Budget réalisé 2017</b>	<b>Budget prévu 2018</b>
22 311 274 €	24 852 471 €



## UN PROGRAMME DE TRAVAUX AMBITIEUX

**Investissements et travaux réalisés 2017**  
596 674 €

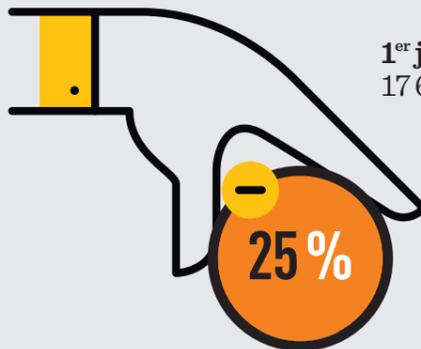
**Investissements et travaux prévus 2018**  
3 252 909 €

Petite Enfance .....	115 382 €
Enfance/Jeunesse .....	138 469 €
Scolaire .....	1 125 557 €
Economie .....	353 236 €
Patrimoine/Tourisme .....	129 500 €
Culture .....	35 852 €
Administration générale/logistique ..	699 361 €
Collecte et valorisation des déchets ...	655 551 €

## UNE DETTE EN BAISSÉ DEPUIS 2014

**1<sup>er</sup> janvier 2014**  
17 669 899 €

**1<sup>er</sup> janvier 2018**  
13 226 542 €



# COMPRENDRE LE BUDGET 2018

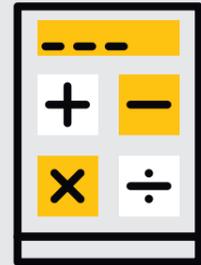
### Fonctionnement et investissement

**Le fonctionnement** recense toutes les opérations courantes de la Communauté de communes.

**Les dépenses** comprennent les frais de personnel, les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les intérêts de la dette, les prestations de service, les subventions aux associations.

**Les recettes** (courantes) concernent les ressources fiscales, les dotations de l'Etat, les participations des communes, les recettes tarifaires (familles, usagers)...

**L'investissement** recense l'ensemble des flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine de la Communauté de communes, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.



### FUNCTIONNEMENT : 18,9 M€

Dépenses	Recettes
<b>Gestion</b> ..... 10,0 M€ <small>FOURNITURES PRESTATIONS DE SERVICES ÉNERGIE SUBVENTIONS</small>	<b>Impôts locaux</b> ..... 10,4 M€ <small>SUBVENTIONS PERÇUES (CAF, EUROPE, DÉPARTEMENT) TARIFICATIONS AUX USAGERS</small>
<b>Personnel</b> .... 7,0 M€	<b>Recettes de gestion</b> .... 4,7 M€
<b>Autofinancement</b> ..... 1,5 M€	<b>Participations des communes</b> 1,9 M€
<b>Intérêts</b> ..... 0,4 M€	<b>État</b> ..... 1,4 M€
	<b>Reprise* excédents fonctionnement 2017</b> .... 0,5 M€

### INVESTISSEMENT : 6 M€

Dépenses	Recettes
<b>Equipement</b> 3,2 M€	<b>Reprise* excédents 2017</b> ..... 1,7 M€
<b>Remboursement dettes en capital</b> .... 1,2 M€	<b>Auto-financement</b> ..... 1,5 M€
<b>Reprise* déficits investissement 2017</b> ..... 1,0 M€	<b>Recettes d'équipement et foncières</b> ..... 1,6 M€
<b>Transfert emprunt entre budgets</b> .... 0,6 M€	<b>Emprunts</b> .... 0,6 M€
	<b>Transfert emprunt entre budgets</b> .... 0,6 M€



**\* LE COIN DU SPÉCIALISTE**

Chaque budget de fonctionnement (quatre budgets à la Communauté) génère chaque année un excédent, repris l'année suivante en recettes. Les budgets d'investissement génèrent des déficits également repris l'année suivante en dépenses de la section d'investissement. En comptabilité publique, les excédents et déficits ne se compensent pas, ils doivent être repris à l'euro près.



TERRITOIRE

# Le Projet de territoire

Le Projet de territoire fixe un cap pour le développement et l'aménagement de notre territoire pour les 10 ou 15 prochaines années. Cela veut dire s'intéresser à la vie quotidienne des habitants et à leurs besoins, aux services publics mis en place, aux développements économiques et sociaux, aux déplacements, aux logements, aux ressources naturelles et patrimoniales. Ce projet, que le Président de la Communauté de communes a décidé d'élaborer, est porté par Marie-José Pellet, Vice-Présidente, déléguée à la mutualisation et à l'équité entre les communes.

Cela se passe en trois phases, dont un plan d'actions.



## Le Pôle d'équilibre territorial et rural



### Signature du Contrat de ruralité 2018

en présence de Monsieur le Préfet du Gard, du président du département du Gard et des présidents des communautés de communes concernées.

Un Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) est un syndicat qui réunit sur un territoire sans enclaves, des communautés de communes à fiscalité propre. Son territoire correspond à un bassin de vie ou de population.

Le conseil syndical est présidé par Pierre Martinez. Il a été élu à une très large majorité, ainsi

que les vice-présidents, eux-mêmes issus des communautés membres, en tenant compte du poids démographique de chacune des composantes du syndicat, à savoir les communautés de communes du Pays de Sommières, Rhony-Vistre-Vidourle, petite Camargue et Terres de Camargue. Le PETR est doté d'une confé-

rence des maires, consultée lors de l'élaboration du projet de territoire.

Un conseil de développement territorial est également créé et consulté sur les principales orientations.

Le PETR est appelé à constituer le cadre de la contractualisation avec l'Europe, l'Etat, la Région et le département des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité du territoire.

Outre le portage du projet de territoire, ce nouveau syndicat se verra transférer les missions et le personnel du pays Vidourle-Camargue dissous depuis le début de l'année.

Enfin, et ce n'est pas le moindre des avantages, le PETR permet d'avoir accès à de nouvelles sources de financement, dans le cadre des contrats de ruralité, soutenus par l'Etat, la région Occitanie et les départements du Gard et de l'Hérault.

ÉCONOMIE

## INSTALLATION D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ

Interview de Michel Fébrer, Maire de Congénies



Monsieur le Maire, comment ce projet de « la Diligence » est-il né ?

Il y a quelques années de cela, Monsieur Djebbi souhaitait s'engager dans une reconversion, et créer un commerce de type bar – salle de spectacles. Mais la commune ne pouvait satisfaire ses besoins en termes de locaux. Avec sa compagne, ils ont eu l'opportunité d'acquérir une bâtisse ancienne dans le centre du village, une partie pouvait ainsi être affectée à ce projet. Il s'avère que le bâtiment abritait l'ancien relais de Poste, qui accueillait des diligences, d'où le nom tout trouvé pour ce commerce.

Quels sont les domaines d'activités de ce nouveau commerce ?

C'est un commerce qui fait épicerie de proximité, avec dépôt de pain. Monsieur Djebbi favorise les circuits courts pour tout ce qui concerne les légumes ... Il fait également bar à vins – tapas. Une fois par mois ont lieu des soirées musicales ou spectacles pour enfants, différents artistes s'y produisent.

On parle beaucoup de la revitalisation des cœurs de village, ce projet fait-il partie de cet objectif ?

Aujourd'hui, toutes les communes ont leurs commerces qui se déplacent vers les extérieurs, au bord des grands axes de circulation. Tour à tour, les boulangeries, la boucherie, le primeur, le bar du centre du village ont fermé. L'installation de cette épicerie de proximité est une réelle opportunité pour la commune, et un confort pour les personnes âgées. Nous avons accompagné Monsieur Djebbi dans le labyrinthe des démarches administratives, surtout en ce qui concerne l'accessibilité. Nous l'avons aiguillé pour obtenir des financements de l'Europe et de la Région, et l'aide obtenue au niveau de la Communauté de communes a été un élément déclencheur (Fonds de concours aux entreprises innovantes).

La Diligence  
8 Le Peyron Congénies. T / 06 31 58 81 34

## 16<sup>ème</sup> prix de la Très petite entreprise



Alors que le tissu économique local est constitué à plus de 95% de TPE (*Très petites entreprises*, moins de 10 salariés), aucun prix ne valorisait jusqu'à présent leur travail et leur investissement. De ce constat est né le « Prix de la TPE », fondé par la *Maison des entreprises* de Saint-André-de-Sangonis, aujourd'hui *Agence économique du Sydel du Pays Cœur d'Hérault* et le *Club pour la croissance et la réussite des entreprises de Méditerranée* (CCREM). Cette année, la Communauté de communes du Pays de Sommières a souhaité soutenir financièrement cette manifestation et être associée à son organisation.

Le Prix de la *Très petite entreprise* a pour objectifs de :

- valoriser la Très Petite Entreprise,
- lui redonner une place d'honneur,
- encourager l'initiative.

Le Prix de la TPE s'adresse aux entreprises de 0 à 9 salariés de tous secteurs d'activités, présentes sur la région Occitanie. Il récompense un homme ou une femme, un produit, service ou savoir-faire, une entreprise.

Les entreprises sont valorisées à travers 5 trophées sur des critères de qualité, de performance et de citoyenneté :

- le Trophée Etre récompense l'homme ou la femme dans son parcours, son initiative, sa volonté, sa prise de risque, ses projets, son savoir-faire et sa transmission, son rôle citoyen... ,
- le Trophée Faire récompense le produit ou le service offert par la TPE dans ce qu'il a de curieux, d'original, de particulier, de simple, d'intelligent, d'utile, de qualitatif, d'efficace...,
- le Trophée Piloter récompense toutes les ressources mises en œuvre pour piloter son entreprise et la rendre performante : la gestion et la formation des hommes, l'organisation, la production, le développement et tout ce qui concourt à la satisfaction du client,
- le Trophée Engagement Durable récompense une entreprise largement impliquée, par la nature de ses services ou de ses produits, dans une démarche éco-environnementale durable,
- le Trophée TPE récompense l'entreprise remarquable unanimement par le jury.

Pour participer, inscription simple et gratuite en ligne jusqu'au 30 juin 2018 sur [www.prix-tpe.fr](http://www.prix-tpe.fr)

TRAVAUX

# DES TRAVAUX D'ENVERGURE



## SOMMIÈRES La revitalisation du parc de l'Arnède

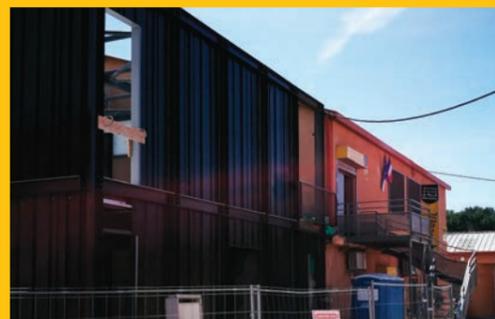
Pierre Martinez préconise une action forte en faveur des zones économiques de la Communauté de communes et de la création d'emplois qui y est associée. Et ce notamment pour le parc d'activités de l'Arnède, créé il y a plus de vingt ans. « Il faut aujourd'hui revitaliser ce périmètre, améliorer son attractivité, la sécurité des biens et des personnes et son accessibilité à tous ».

L'action menée porte sur :

- une mise en sécurité de la cheminée, symbole du passé industriel. Bien que réduite en hauteur elle a été maintenue en place, c'était un travail délicat en grande hauteur,
- une réflexion menée conjointement avec toutes les entreprises installées pour modifier le plan de circulation, sécuriser les voies et augmenter la capacité de stationnement,
- l'extension du siège de la communauté, « figure de proue du dynamisme de la zone, caractère industriel et matériaux nouveaux », création de bureaux et accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour l'ensemble des locaux, anciens et nouveaux.

Le Vice-président délégué aux finances Alain Théron se félicite de l'équilibre financier de cette extension et souligne que « l'opération est financée pour partie par l'Etat et par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique ».

Images à droite : l'évolution du chantier



SOUVIGNARGUES  
Restaurant scolaire.



## CONGÉNIES Un nouveau bloc sanitaire à l'école

Visite de fin de chantier (Guy Marotte, Vice-président délégué aux travaux, Marc Larroque, vice-président délégué au scolaire, Michel Febrer, maire de Congénies, Paulette Redler et Chantal Quillerie, élèves de Congénies)



## SOMMIÈRES Nouveau mobilier pour l'École de musique intercommunale suite à l'aménagement dans les nouveaux locaux.



CALVISSON  
Menuiseries et peintures des soubassements école élémentaire Roger Leenhardt.



PROGRAMME DE CLIMATISATION  
Climatisation de l'ensemble des espaces maternels (dortoirs, salle de classes,...) sur les établissements Petite enfance, les crèches et les écoles.



SOMMIÈRES  
Réfection intégrale de la toiture de l'école de La Condamine.



## Ze nouveauté pour les jeunes !

Cet été, dès le 9 juillet et jusqu'au 2 septembre, les jeunes âgés de 11 à 17 ans, domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes, pourront vivre leurs loisirs avec leurs amis grâce au tout nouveau dispositif Ze carte.

Ze carte est LA carte qui permet de vivre, pour 30 € seulement, plus de 20 activités cet été, parmi lesquelles le canoë, l'escape game, l'accrobranche, la piscine, le cinéma, une soirée enquête, un stage radio, des moments ludiques autour de jeux géants... et beaucoup d'autres activités sportives et/ou culturelles ! Une carte, un chéquier avec les activités proposées par nos partenaires... et c'est parti ! Tout est réuni pour que les jeunes puissent ensuite construire eux-mêmes leur propre programme d'activités durant l'été, sans dépenser un centime de plus.

Alors n'hésitez plus ! Foncez ! Ze carte est en vente à compter du 11 juin à l'Office de Tourisme du Pays de Sommières, 1 quai Griolet à Sommières et à la mairie de Calvisson. Pour plus d'infos : Ze Carte ! ou [www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr)

## La ludothèque intercommunale prend l'air !

Samedi 26 mai 2018 au domaine de la Saussinette, la ludothèque intercommunale vous invite pour une après-midi récréative, ludique et conviviale.



L'équipe d'animation des FRANCAS du Gard en partenariat avec la CCPS vous fait découvrir des espaces de jeux.

**Pour les plus petits :** jeux symboliques, un espace motricité, jeux de construction... **Pour les plus grands :** jeux surdimensionnés, jeux numériques, jeux traditionnels, activités créatives... Vous êtes joueurs, l'équipe vous attend à partir de 14h.

Pour tous renseignements T / 04 66 80 31 25.

## La maison des Kangourous



## Le Lieu d'accueil enfants parents fête ses 10 ans

Voilà 10 ans que « La Maison des Kangourous » accueille les jeunes enfants de 0 à 4 ans avec leurs parents, pour des moments de jeu et d'échanges.

Une manifestation d'anniversaire aura lieu **le mercredi 13 juin à partir de 16h30 au domaine de la Saussinette à Sommières** (150 chemin de la Sarriette). Y sont invités tous les enfants et les familles qui ont fréquenté ou qui fréquentent actuellement la Maison des Kangourous, mais aussi les familles qui souhaitent la découvrir ! L'équipe vous attend avec impatience pour un goûter d'anniversaire.

# Les actions dans le réseau des bibliothèques

La Communauté de communes du Pays de Sommières entame sa deuxième année du Contrat Territoire Lecture, qui la lie avec l'État pour la période 2017-2019, et qui lui permet le cofinancement d'actions culturelles autour du livre et de la lecture publique. Hélène de Marin, déléguée à la culture et au patrimoine, explique que, si ce contrat s'adresse bien à toutes les tranches d'âge, il cible plus particulièrement le public jeune et adolescent.



Lecture et rencontre avec Richard Marnier, Ecole intercommunale à Aspères



Intervention des élus de gauche à droite : Marc Larroque, André Sauzède (maire de Calvisson), Pierre Martinez, Hélène de Marin, Christian Cam, directeur de l'école

**Actions en direction de l'enfance et des jeunes publics :** parce que tout petit déjà, on a besoin de s'ouvrir aux autres, à l'art et à la culture, le réseau des bibliothèques en partenariat avec le service Petite Enfance de la Communauté de communes et la Direction du Livre et de la lecture choisit de faire goûter à ces jeunes amateurs les joies de leur premier spectacle ! Les séances sont prévues en juin pour les enfants fréquentant les services petites enfance (crèches, relais des assistantes maternelles).

**Développement du conte.** La CCPS soutient l'association Caravaunage qui organise le festival *Palabrages* du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2018.

**Actions en direction des publics jeunes et pré-adolescents : promotion de la lecture.** La Communauté de communes inscrit son action dans le cadre de manifestations nationales et travaille en partenariat avec les écoles du territoire et le réseau des bibliothèques.

**Structuration des animations littéraires organisées sur le territoire.** En 2018, c'est tout un pro-

gramme d'ateliers qui irrigue le réseau des bibliothèques dont les ateliers d'écriture d'*Au Pied de la Lettre*, la découverte du métier d'éditeur, les histoires animées et l'atelier « *Je deviens auteur* », un atelier de reliure traditionnelle, la réalisation de kamishibai, sans oublier les mercredis en famille de Calade.

**Contribution au développement du numérique par un partenariat renforcé avec l'association les Francas.** La Communauté de communes s'appuie sur les compétences de l'association les Francas du Gard. L'animateur numérique poursuit et développe en 2018 les actions déjà mises en œuvre grâce notamment à l'ouverture de l'espace numérique de la médiathèque de Sommières : formations à l'informatique, ateliers photos, robotique, jeux-vidéos en coopération, tournoi Fifa...

Financement du Contrat Territoire Lecture pour 2018 :  
• 42.180 € CCPS.  
• 21.500 € DRAC Occitanie.

## Biblios en fête

Le réseau des bibliothèques, convaincu que la lecture est le premier accès à la culture, s'est lancé dans l'aventure avec une première édition de *Biblios en Fête* qui a eu lieu le dimanche 6 mai à Sommières à l'Esplanade Lawrence Durrell. Amener le « Livre » au cœur du village, au plus proche de ses habitants, voilà l'objectif de cette fête autour de la lecture et des bibliothèques en Pays de Sommières.

Les équipes se sont mobilisées pour faire passer une très belle journée en compagnie des livres et des personnes qui les font vivre.

Retrouvez le programme des animations et la bibliothèque en ligne sur le site internet du réseau : [www.mediatheque-paysdesommières.com](http://www.mediatheque-paysdesommières.com)



**TERRITOIRE**

## ARCHÉOLOGIE Une villa gallo-romaine dévoilée à Villevieille

La Communauté de communes en partenariat avec la commune de Villevieille, a fait appel à l'entreprise Axes-Sites pour la restitution du plan de la maison du site gallo-romain des Terriers. S'en suivra la mise en valeur touristique du site.



**INAUGURATION  
DU SITE LE  
16 JUIN 2018  
À 11H**

Le chantier a permis de restituer le plan de la villa sur une hauteur de 50 cm, marquer les passages par des pierres de taille et traiter les sols de façons différenciées afin d'aboutir à un plan archéologique en trois dimensions et de visualiser la villa sous la forme qu'elle revêtait dans les années 75-100 après J.-C. Il s'agit du modèle type de la maison urbaine, centrée sur une cour à impluvium, véritable cœur de l'habitation autour duquel s'agencent les différentes pièces à vocation utilitaire ou résidentielle, pour partie distribuée par une galerie. Elle était dotée d'un décor typique avec des

sols de béton décoré ou de mosaïque. C'est pour matérialiser les différents sols de la maison que du gravier de couleurs différentes a été utilisé : rouge pour les sols en mosaïque, blanc pour les sols en terrazzo (béton blanc), ocre pour les sols en terre battue et gris pour les sols empierrés.



Les travaux d'un montant de 48 770 € HT ont été financés à hauteur de 31 212 € par les Fonds européens Leader et 4 000 € par la DRAC (Ministère de la Culture au lieu de Ministère).



### NOUS JOINDRE

Communauté de communes  
du Pays de Sommières  
Parc d'Activité de l'Arnède, BP52027  
30250 Sommières

**Standard**  
T / 04 66 77 70 39  
**Service Scolaire**  
Pôle Vie Scolaire / transport scolaire  
T / 04 66 77 09 67  
Pôle restauration – Garderie  
T / 04 66 77 09 77  
Temps d'Activités Périscolaires  
T / 04 66 77 09 61  
**Service Enfance Jeunesse**  
T / 04 66 77 70 39

**Déchets Ménagers**  
T / 04 66 80 98 40  
**Service Urbanisme - Droit des Sols**  
T / 04 66 77 97 31  
**Ecole de Musique Intercommunale**  
T / 04 66 77 70 39  
**Office de Tourisme**  
T / 04 66 80 99 30  
**Relais Emploi**  
T/04 66 35 91 71  
**Centre de loisirs**  
Sommières, Villevieille, Montpezat,  
espaces jeunes. T / 04 66 80 31 25  
Centre de loisirs Calvisson  
T / 09 67 08 40 69

**Crèches Collectives**  
Calvisson T / 04 66 63 00 98  
Sommières T / 04 66 80 44 21  
Villevieille T / 04 66 77 71 17  
Halte Garderie Itinérante  
T / 06 89 77 28 68  
Lieu d'Accueil Enfants Parents  
T/04 66 77 70 39  
Relais Parents-Enfants Assistantes  
Maternelles (RAM)  
T/04 66 63 18 76  
**Le calendrier du tri 2018** a été  
distribué en début d'année dans tous  
les foyers. Vous pouvez vous le procurer  
en contactant le service de déchets  
ménagers au T / 04 66 80 98 40 ou  
le télécharger sur le site internet.

**Le Journal de  
la Communauté de  
communes du Pays  
de Sommières**  
DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Pierre Martinez  
CONCEPTION GRAPHIQUE  
Christophe Meier  
IMPRESSION Pure Impression  
PUBLICATION TIRÉE  
à 12 865 exemplaires  
Ce journal est également  
disponible en ligne sur  
[www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr)